MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMENT DEMANDER SA VOIE D'ORIENTATION APRÈS LA 2de GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE ?

DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN POUR VOTRE DÉMARCHE EN LIGNE ?

De votre identifiant et mot de passe de votre compte EduConnect ou utilisez France Connect.

Plus d'informations au verso.

CHOIX D'ORIENTATION

Du : JJ/MM/AA **Au :** JJ/MM/AA

Conseil de classe du 2e trimestre/1er semestre : JJ/MM/AA

1 **Avant le conseil de classe**

Connectez-vous au portail Scolarité Services : teleservices.education.gouv.fr
Choisissez le service Orientation pour **indiquer votre choix d'orientation parmi les possibilités suivantes :**

— 1re générale (sélection de quatre enseignements de spécialité et éventuellement un cinquième s'il n'est pas proposé dans l'établissement fréquenté) ;
— 1re technologique (sélection de la série technologique) ;
— 1re préparant au brevet de technicien métiers de la musique.

Vous pouvez saisir jusqu'à 10 choix d'orientation et une demande d'accès à la voie professionnelle par ordre de préférence.

Les passerelles vers la voie professionnelle sont possibles. Pour préparer ce parcours, demandez conseil au professeur principal.

2 **Après le conseil de classe**

Connectez-vous pour **consulter son avis sur les voies d'orientation choisies.**

CHOIX DÉFINITIFS DE FIN D'ANNÉE

Du : JJ/MM/AA **Au :** JJ/MM/AA

Conseil de classe du 3e trimestre/2e semestre : JJ/MM/AA

3 **Avant le conseil de classe**

Connectez-vous à Scolarité Services pour **formuler votre choix d'orientation pour la rentrée prochaine.**
Vous pouvez saisir jusqu'à 10 choix et un accès à la voie professionnelle en les classant par ordre de préférence.

4 **Après le conseil de classe**

Connectez-vous pour **prendre connaissance de la proposition du conseil de classe et donner votre réponse :**

D'accord : la proposition du conseil de classe devient la décision d'orientation.

Pas d'accord : le dialogue continue, prenez vite contact avec le chef d'établissement.

Si vous demandez un accès à la voie professionnelle, contactez le chef d'établissement pour effectuer les démarches nécessaires.

Toute l'information sur education.gouv.fr/orientation2nde

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

Liberté
Égalité
Fraternité

EduConnect

Activez votre compte EduConnect ou utilisez FranceConnect pour profiter du portail Scolarité Services.

À QUOI SERT EDUCONNECT ?

EduConnect est **le compte** qui permet d'accéder aux services numériques des écoles et des établissements **pour suivre la scolarité de vos enfants.**

Utilisez ce compte :
— 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants
— tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée)

Accédez par exemple :
— aux **démarches en ligne** comme l'inscription au collège ou au lycée
— au **livret scolaire** de vos enfants
— à **l'espace numérique de travail** (ENT)

COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous avec votre compte **EduConnect** ou avec **FranceConnect** sur **teleservices.education.gouv.fr**

1. Pour activer **votre compte**, vous avez besoin du **numéro de téléphone** portable donné lors de l'inscription de vos enfants.

2. Une fois que **votre compte est activé**, vous accédez aux **services et démarches en ligne** associés à chacun de vos enfants.

DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, **la plateforme d'assistance nationale** est à votre disposition.

En ligne à l'adresse :
assistanceteleservices.education.gouv.fr

Par téléphone au **08 09 54 06 06**
du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
(heure de Paris, prix d'un appel local)